



Bureau des Accompagnateurs
de la Montagne Limousine

Prenez le temps de découvrir...



Retrouvance® Millevaches

6 JOURS de randonnée accompagnée - 5 NUITS

FICHE TECHNIQUE

Niveau :

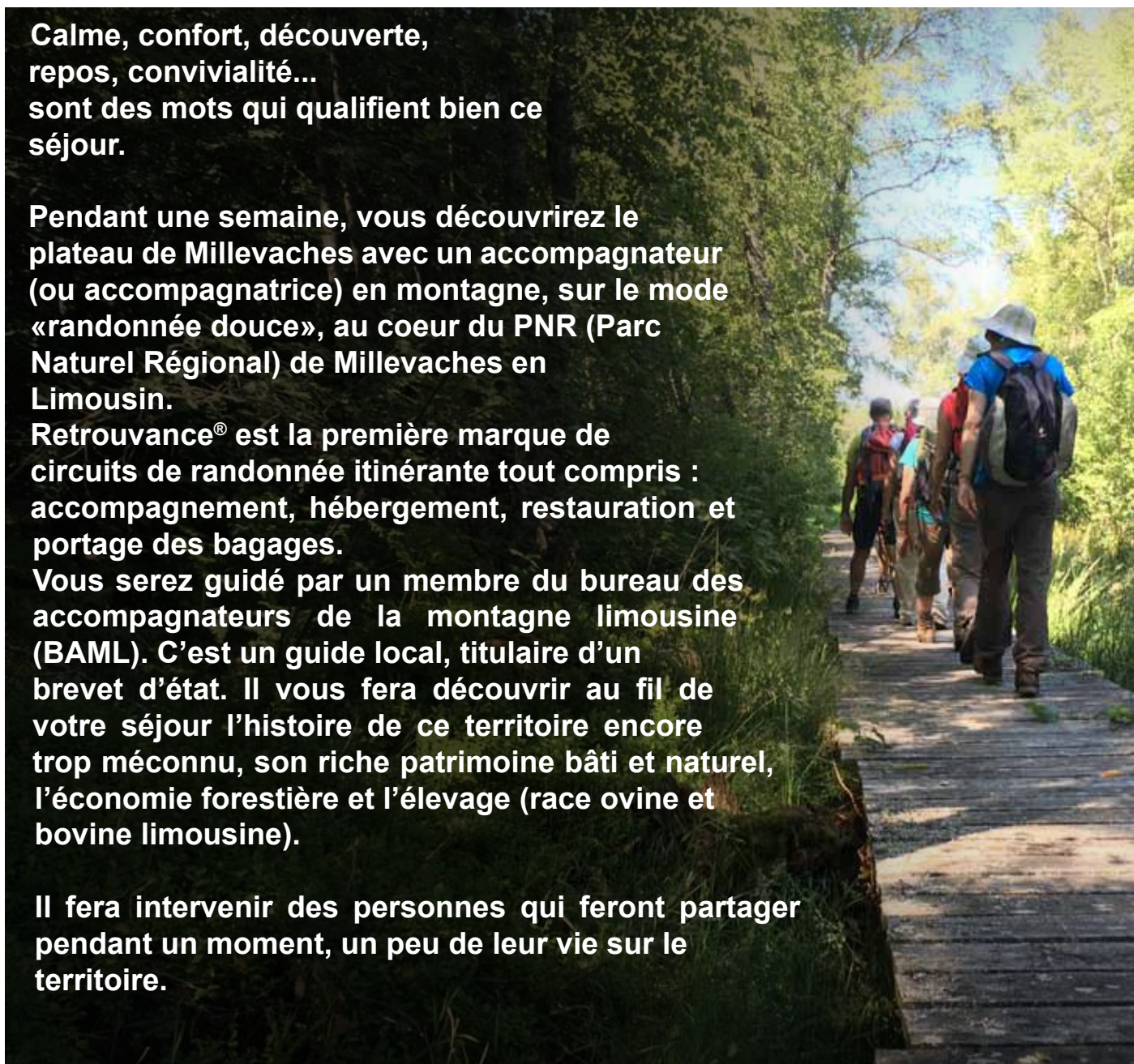
Calme, confort, découverte, repos, convivialité... sont des mots qui qualifient bien ce séjour.

Pendant une semaine, vous découvrirez le plateau de Millevaches avec un accompagnateur (ou accompagnatrice) en montagne, sur le mode «randonnée douce», au coeur du PNR (Parc Naturel Régional) de Millevaches en Limousin.

Retrouvance® est la première marque de circuits de randonnée itinérante tout compris : accompagnement, hébergement, restauration et portage des bagages.

Vous serez guidé par un membre du bureau des accompagnateurs de la montagne limousine (BAML). C'est un guide local, titulaire d'un brevet d'état. Il vous fera découvrir au fil de votre séjour l'histoire de ce territoire encore trop méconnu, son riche patrimoine bâti et naturel, l'économie forestière et l'élevage (race ovine et bovine limousine).

Il fera intervenir des personnes qui feront partager pendant un moment, un peu de leur vie sur le territoire.



RANDONNEE ACCOMPAGNEE

Vous serez guidé par un membre du bureau des accompagnateurs de la montagne limousine (BAML), titulaire du brevet d'état d'accompagnateur en moyenne montagne. Tous les membres du bureau exercent essentiellement dans le massif central : Limousin, Cantal, Sancy et Aubrac.

Votre guide vous fera découvrir les richesses de la montagne limousine, autrement appelé «plateau de Millevaches», ainsi que son histoire, le long des randonnées qui vont émailler la semaine...

Une autre personne s'occupera de la logistique. Vous n'aurez rien à faire, à part vous laisser guider.

NIVEAU PHYSIQUE :

Niveau 2 (5 à 6 heures de marche effective quotidienne) .

La randonnée s'effectue sur sentiers entre 500 m et 900 m d'altitude. Le portage consiste uniquement au transport des affaires de la journée.

Les dénivelés quotidiens varient entre 350 et 450 mètres, à part le dernier jour : 60 m.

NIVEAU TECHNIQUE :

Nous marchons sur un terrain semi-montagneux. Il y a peu de fortes pentes. L'utilisation de bâtons est cependant conseillée.

NOMBRE DE PERSONNES : 12 maximum

CALENDRIER : voir notre site ou nous contacter.



Le nom apparaît pour la première fois en 1048 sous la forme «Millevacas». Est-ce la combinaison du celtique melo «lieu élevé» et du latin vacua «vide» ou bien faut-il y voir une racine germanique batz «source» qui deviendra vaches, pour désigner un lieu riche en sources qui deviendra «Millevaches» ... La polémique reste ouverte et le plateau de Millevaches recèle encore bien des mystères

HEBERGEMENT - RESTAURATION

L'HEBERGEMENT

L'hébergement (d'un excellent niveau de confort) est assuré dans cinq gîtes forestiers isolés en forêt ou dans des hameaux.

Ces maisons de grande qualité sont entièrement rénovées avec goût. Hébergement en chambre de 2 - 3 personnes maximum avec sanitaires indépendants. Ces relais forestiers sont exclusivement réservés au groupe de randonneurs (12 maximum) ayant choisi le circuit « Retrouvance[®] ».



REPAS, PETITS-DEJEUNERS et PIQUE-NIQUES

Les repas et pique-niques sont fournis par les restaurateurs et producteurs locaux .



Un logisticien, dédié à votre séjour, est présent en permanence. Il assure le transport des bagages de gîte en gîte, l'entretien des maisons forestières, l'acheminement et le service des repas ainsi que votre transport en mini-bus.



PROGRAMME

JOUR 1 : Pradines - Larfeuil

Rendez-vous à la gare de Bugeat à 14h30. Pour les personnes qui viennent en voiture, nous vous indiquerons où les garer. Nous irons déposer les bagages au gîte de Larfeuil, puis nous irons au point de départ de la randonnée à Pradines. Nous reviendrons au gîte en passant par les cascades de la Tine et la forêt de la Molestie. Cette première journée nous permettra de vous présenter le territoire et le séjour.



Dîner et nuit au gîte de Larfeuil dans la forêt domaniale.

Une semaine de nature commence ! Distance : 7 km - D+ : 350 m - 3 heures de marche



Le rocher de Clédât

JOUR 2 : Larfeuil - Chadebeq

Nous passerons par la forêt domaniale de Larfeuil pour nous rendre au village abandonné de Clédât.

Après la visite commentée et le repas sur le rocher, nous nous dirigerons vers la lande du Marouby et nous finirons la journée au moulin de Chadebeq.

Thèmes abordés : histoire du peuplement humain et utilisation du territoire, géologie, forêt.

Acheminement de Chadebec à Millevaches en minibus.

Dîner et nuit au gîte de Millevaches en bordure du village

Distance : 17 km - D+ : 450 m - 5h30 de marche



Le village abandonné de Clédât

JOUR 3 : Millevaches - Neuvialle



La traversée de la tourbière de Négarioux-Malsagne

Après un passage par la maison du PNR Millevaches en Limousin, nous irons aux sources de la Vienne.

Nous traverserons ensuite la tourbière de Négarioux-Malsagne avant de rejoindre le gîte de Neuvialle.

Thèmes abordés : milieux naturels, tourbières, organisation et évolution sociale, économie solidaire.

Distance : 22 km - D+ : 350 m - 6h30 de marche

PROGRAMME

JOUR 4 : Neuvialle - Le Bonneix

Depuis le site éolien nous monterons au Puy de la Mijoie et au Puy de l'Aiguille où nous profiterons d'un panorama à 180° sur les monts d'Auvergne. Ensuite nous descendrons en longeant la vallée de la Gioune et ses ponts planches en granit.

Au programme : paysages, agriculture, énergies renouvelables.
Dîner et nuit au gîte du Bonneix.

Distance : 20 km - D+ 380 m - 6h de marche

JOUR 5 : Le Bonneix - Grand Bois

Après un passage par la lande du Mas Crépaud, nous visiterons la villa gallo-romaine de Maisonnières, puis nous rejoindrons le gîte de Grand Bois par la vallée de la Gioune et la forêt. Dîner et nuit au gîte des Grands Bois au coeur d'une forêt magnifique.

Distance : 19 km - D+ : 450 m - 6h30 de marche



La lande à bruyère du plateau de Millevaches

JOUR 6 : Grand Bois - Felletin



Le pont Roby à Felletin

Pour cette dernière étape nous vous proposons une descente douce par la vallée de la Creuse. Nous arriverons en fin de matinée à Felletin.

Au programme : les maçons de la Creuse, la laine, la tapisserie de Felletin-Aubusson, l'école des métiers du bâtiments...

Pique-nique au bord de la Creuse au pont Roby, puis retour à Bugeat.

Distance : 6,5 km - D+ : 60 m - 2h30 de marche

MATERIEL

Sac à dos pour vos affaires de la journée :

- Gourde ou poche à eau.
Volume : 2 litres.
- Lunettes de soleil.
- Crème solaire.
- Casquette ou chapeau.
- Chaussures de marche imperméables.
(Évitez de venir avec des chaussures neuves, mais préférez des chaussures déjà éprouvées).
- Une trousse de secours et votre trousse de pharmacie avec vos médicaments habituels et l'ordonnance de vos traitements.
- Les coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'accident.
- Vêtements de randonnées : veste imperméable, pantalon respirant, tee-shirts respirants. Chaussettes et T-shirts de rechange.
- Une boîte hermétique pour les pique-niques le midi.
- Un appareil photo.
- Eventuellement des bâtons de marche.
- **Et plein de bonne humeur !**



IMPORTANT A NOTER :

Nous marchons sur un relief en alvéoles, c'est-à-dire avec, bien sûr, des montées et des descentes. Le terrain est souvent composé de racines, de pierres, avec quelques passages dans des zones humides. Bien que nous soyons sur un plateau, les randonnées ne sont pas «plates». Cependant, il n'y a pas d'obstacle majeur et ce séjour randonnée s'adresse à un large public habitué de la randonnée.



LE PRIX COMPREND (de l'accueil à la dispersion) :

- La pension complète du dîner du Jour 1 au pique-nique du Jour 6 (soit 5 diners, 5 petits déjeuners et 5 pique-niques).
- Le vin à table.
- L'encadrement par un professionnel diplômé d'état Accompagnateur en Montagne durant 5 jours.
- La visite de Clédats le Jour 2.
- Le transport de bagages tout au long du séjour.
- Les draps.
- Le retour routier au point de départ du séjour.
- Les taxes de séjour.
- Les frais d'organisation et de réservation.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les frais d'adhésion.
- Les frais de dossier.
- Les consommations personnelles autres que celles proposées.
- Les frais d'assurance éventuelle.
- Le transport aller/retour sur le lieu du séjour.
- Les dépenses personnelles.

ACCES

Le rendez-vous est fixé le lundi à 14h20 à la gare de Bugeat.

SI VOUS VENEZ EN TRAIN

Depuis Paris, Toulouse, Bordeaux. Arrêt Gare de Limoges puis TER vers Ussel. Arrêt gare de Bugeat (le Lundi arrivée prévue 14h) (*).

Au retour le samedi, départ de Felletin 12h20 ou 13h20 pour la Souterraine puis Paris ou départ de Bugeat 13h pour Limoges(*).

SI VOUS VENEZ EN VOITURE

Depuis Lyon, Clermont-Ferrand A89 sortie 23 Ussel ouest puis Meymac Bugeat. Depuis Paris A20 Limoges puis Eymoutiers Bugeat. Depuis Bordeaux A89 ou Toulouse A20 Brive, puis Seilhac Treignac Bugeat.

(*) sauf modifications par la SNCF

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'accompagnateur est diplômé du Brevet d'Etat d'accompagnateur en montagne. Il fait partie du Bureau des Accompagnateurs de la Montagne Limousine. Le logisticien est souvent aussi accompagnateur, membre du bureau, mais parfois cela peut-être une personne externe.

Le Bureau des Accompagnateurs de la Montagne Limousine fait partie de de l'association APPAAT Millevaches, immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM023140001.

Après lecture attentive des éléments constitutifs du voyage choisi, vous pouvez prendre contact avec l'association par courrier, courriel et/ou téléphone ou vous inscrire directement en remplissant [la fiche d'inscription téléchargeable ici](#).

L'inscription doit être effectuée aux nom et prénoms du participant strictement identiques à ceux qui figurent sur son passeport ou sur le document d'identité utilisé pour le voyage. Si les nom et prénoms sont changés après inscription, des frais de modification peuvent être imputés.

Inscrivez également une adresse postale, un numéro de téléphone et une adresse de courriel valide. En cas de négligence, l'association ne pourra être tenue pour responsable des conséquences engendrées en cas de mauvaise déclaration.

Validation d'inscription

L'inscription n'est effective qu'à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, signé en deux exemplaires et accompagné d'un acompte de 30% du montant total du séjour, et cela, sous réserve de places disponibles.

En cas d'acceptation nous vous ferons parvenir un exemplaire du bulletin d'inscription signé par l'association accompagné d'une facture acquittant de l'encaissement des sommes perçues et de la validation de l'inscription ; dans le cas contraire nous ne débitez pas l'acompte et vous re-contacterons pour vous faire d'autres propositions ou vous restituer l'intégralité de l'acompte.

Concernant les mineurs

Un mineur doit obligatoirement être inscrit sur le même dossier qu'un adulte responsable. Le mineur devra, lors du voyage, être en possession de l'ensemble des documents permettant sa sortie du territoire. Le mineur demeure sous la responsabilité du détenteur de l'autorité parentale ou de la personne désignée par celui-ci pendant tout le voyage, quelles que soient les activités pratiquées. La responsabilité du guide ou de l'association ne saurait être engagée en cas de défaut de surveillance.

MODALITÉ DE PAIEMENT

Prix

Pour toutes les informations concernant les prix et les prestations incluses ou non dans le forfait, veuillez consulter la fiche technique se rapportant au séjour choisi.

1. hors assurance, frais de dossier, frais d'adhésion, frais de dossier aérien.

Modalité de règlement

Un acompte de 30% du prix du séjour est à verser au moment de l'inscription, auquel s'ajoutent :

les frais d'adhésion : 1€/personne

les frais de dossier :

- 10€ pour un séjour à forfait réservé au moins 30 jours avant la date de début du séjour,

- 20€ pour un séjour à forfait réservé dans les 30 jours avant la date de début du séjour,

les frais éventuels d'assurance

Pour toute inscription à moins de 30 jours avant le début du séjour, le solde devra être réglé au moment de l'inscription.

Dans tous les autres cas, le solde devra être réglé au plus tard 30 jours avant la date de début du séjour sans rappel de notre part. Si le solde ne nous est pas parvenu dans les délais impartis, nous nous réservons le droit d'annuler la réservation, sans rappel de notre part et sans remboursement des sommes déjà perçues.

Les paiements peuvent s'effectuer :

par chèque à l'ordre de « association APPAAT Millevaches »

par carte bancaire

par virement bancaire sur RIB fourni sur simple demande

Pour toutes informations concernant les conditions du séjour et les conditions relatives aux modifications et/ou annulation du séjour veuillez consulter [les conditions générales et particulières de vente téléchargeable ici](#).

De même vous trouverez les informations concernant l'assurance multirisque (annulation, perte ou vol de bagages et effets personnels, frais d'interruption de séjour et assistance) que nous vous proposons à chaque demande d'inscription [en téléchargeant les dispositions générales ici](#).

Mentions légales

Association APPAAT Millevaches, siège social : Chez M GRASSER Stéphane, lieu-dit Les Salles 23340 GENTIOUX-PIGEROLLES

SIREN 804 388 965 ; code APE : 9499Z ; Immatriculation au registre des opérateurs de voyages : IM023140001

RCP 128 994 705 : SARL SAGA-BP 27-69921 OULLINS

Garantie financière 4000713224/0 : Groupama Assurance-Crédit, 5 rue du centre – 93199 Noisy-Le-Grand Cedex

